

DES SÉANCES DE MÉDIATION JUDICIEUSES

Entre les demandeurs d'asile et le voisinage, les relations n'ont pas toujours été des meilleures. En 2007 une association baptisée Tranquillité Respect et Intégration (TRI) a été créée pour s'insurger «contre les incivilités des requérants d'asile». «On s'était fait traiter de racistes», s'étrangle Jacky Anker, membre fondateur de l'association.

Certes, des protestations fusent encore, mais, de l'avis général, des progrès ont été réalisés sur le plan de la cohabitation. «Le dialogue amorcé a permis de renforcer le vivre ensemble», signale Cécile Ehrensperger, de l'Evam, qui rappelle que les séances publiques de médiation communautaire et les activités intergénérationnelles se sont révélées «très utiles».

Membre fondateur du Tri, le conseiller communal radical Jean-Hugues Schulé va même jusqu'à saluer le bon travail réalisé par l'Evam.